

4 juin 2013 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Hollande, Président de la République, dans "La Provence" du 4 juin 2013, sur Marseille et sur la politique du gouvernement.

- Monsieur le Président, vous venez à Marseille pour l'inauguration du MuCEM, consacré à la culture de la Méditerranée. Quelle est l'importance de ce musée ?

François Hollande : Je n'avais pas pu être présent, le 12 janvier dernier, pour Marseille Capitale européenne. Je venais d'engager nos forces au Mali. J'avais donc d'autant plus de raisons d'inaugurer, aujourd'hui, le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. Le MuCEM est l'ancien musée des traditions et des arts populaires, celui qu'on appelait autrefois "le Louvre du Peuple".

C'est un musée qui va rayonner bien au-delà de Marseille, même s'il contribue à la rénovation urbaine de la cité phocéenne. Il est français au sens où l'ensemble de nos cultures et de nos créations depuis des décennies y seront exposées.

Mais il est aussi un pont entre les deux rives de la Méditerranée. Et il revêt une dimension européenne, voire internationale, dont Marseille peut être fière.

- Il est installé dans une ville cosmopolite, avec des populations issues de la Méditerranée. Un symbole ?

FH : Oui, un beau symbole. Le MuCEM a été bâti sur un quai qui accueillait, il n'y a pas si longtemps, des populations venant du Sud pour travailler, et qui sont souvent restées à Marseille et dans la région. Il rappelle l'histoire mais s'inscrit dans l'avenir.

- Pour beaucoup, la Méditerranée, haut lieu de la culture, incarne aujourd'hui la pauvreté et un redoutable radicalisme religieux.

FH : La Méditerranée offre des perspectives considérables : l'Afrique est un continent en pleine croissance. Et, en même temps, elle est confrontée aux dérives du printemps arabe. Ou, pire encore, au terrorisme, comme au Mali, au Niger, dans le Sahel ou en Libye.

La France doit montrer sa solidarité avec le Sud en investissant dans les pays qui veulent se développer et en coopérant pour assurer plus de soutien et plus de sécurité aux pays exposés aux menaces de l'extrémisme.

- Vous allez inaugurer également le porte-conteneurs le "Jules Verne". Pourquoi ? Son armateur est privé...

FH : Il s'agit d'un armateur libanais venu s'établir en France, investir en France et recruter en France. Il a fait construire le bateau de tous les records : le plus grand porte-conteneurs mondial, naviguant sous pavillon français. Ce qui montre que notre pays est compétitif, qu'il peut présenter un bateau très performant, sans avoir besoin d'aller chercher un équipage étranger.

- Marseille, ce n'est pas seulement "Plus belle la vie", c'est aussi, souvent, "plus dure la vie". C'est une ville pauvre. Par sa faute ?

FH : Non. C'est une ville qui a été trop longtemps délaissée par l'État et qui affronte des reconversions industrielles douloureuses. Mais Marseille a aussi pleins d'atouts : la force de sa jeunesse, la diversité de sa population, le dynamisme de ses entrepreneurs et son port, le premier en France, le 3e au monde pour le pétrole.

- Le port est sous la responsabilité de l'État. Quels projets avez-vous ?

FH : L'État doit donner au port de Marseille les moyens de son développement dans le domaine des conteneurs. Avoir un port compétitif à Marseille, c'est un enjeu national, pas seulement local ou régional.

ou régional.

- Pour le développement de la région, l'État défend le projet de la métropole qui se heurte à l'hostilité des villes voisines. Elles ne veulent pas payer pour les dettes de Marseille.

FH : La première des solidarités est territoriale. Qui peut imaginer faire cohabiter la prospérité à côté de la pauvreté ? Qui ne voit les risques d'affrontements et d'incompréhensions ? Personne ne peut défendre un tel modèle ! Il y a six communautés d'agglomération dans cette métropole Marseille-Aix.

C'est beaucoup. C'était une étape nécessaire. Pas une fin en soi. La métropole, ce n'est pas une absorption, encore moins une fusion. La métropole sera une structure mobilisant un certain nombre de compétences sur l'économie, le logement, les équipements.

Ce sera créer une force utile à Marseille bien sûr, mais aussi à toutes les villes de la grande agglomération. La métropole est un sujet qui justifie que soient dépassés les clivages politiques, les différences territoriales ou même les appréhensions légitimes sur d'éventuels transferts financiers.

Tout doit se faire dans la concertation, avec la volonté que les responsabilités soient organisées au bon niveau. C'est le principe de subsidiarité : agir là où c'est le plus efficace.

- Les élus se plaignent du manque d'un engagement financier de l'État. 30 milliards pour le Grand Paris, 50 millions pour la métropole Marseille-Aix...

FH : Ce n'est pas comparable. Sur le Grand Paris, la somme agrège toutes les dépenses de tous les acteurs pour deux décennies. Mais je veux être clair : pour conclure un contrat, l'État doit avoir en face de lui l'interlocuteur le plus fort au plan local.

Je réaffirme mon engagement d'accorder à la grande métropole marseillaise la solidarité à laquelle elle a droit, dans son intérêt et dans celui de notre pays. Marseille doit être dotée des moyens assurant à la fois la lutte contre le chômage, la préparation de l'avenir et le financement des équipements indispensables.

- Le clientélisme politique va parfois jusqu'à la délinquance. Des élus de gauche sont impliqués dans des procédures judiciaires. Dans ces cas-là, le parti socialiste, que vous avez dirigé, prend-il suffisamment ses responsabilités ?

FH : C'est à la justice de faire tout le travail nécessaire. Sans faiblesse de sa part et sans pression d'aucune sorte sur les procédures en cours. En toute indépendance et en toute rigueur. Le plus tôt sera le mieux.

Je félicite les juges marseillais d'ouvrir toutes les enquêtes qui leur paraissent indispensables. À la justice de dire le droit et de sanctionner ceux qui se sont livrés à des manquements. Et les partis politiques doivent également présenter des candidats insoupçonnables.

- Manuel Valls est venu à Marseille pour faire le point sur la lutte contre l'insécurité. La situation évolue comme vous le souhaitiez ?

FH : Je veux d'abord saluer les résultats obtenus en quelques mois. Nous avons mis un terme aux suppressions d'effectifs dans la police et la gendarmerie. Il y en avait eu 400 sous le quinquennat précédant. Nous avons, au contraire, créé 255 postes de policiers et de gendarmes ainsi que deux zones de sécurité prioritaire, et enregistré, depuis le début de l'année, une baisse de 10% des faits de délinquance.

Tous les problèmes ne sont pas résolus. Loin de là. Mais les actes prouvent notre volonté. Je veux dire aux Marseillais que l'État ne va pas les laisser seuls affronter cette délinquance et cette criminalité. Tous les moyens seront mis en oeuvre pour ne pas laisser certains quartiers s'enfoncer ou douter de l'ordre républicain.

J'ai entendu les femmes marseillaises qui ont aussi exigé de l'emploi. Elles ont raison. Je veux que chaque jeune marseillais puisse se dire qu'il a sa place dans la société. Que l'on soit bien au clair : 10 000 jeunes à Marseille sont en situation de demandeurs d'emplois. C'est beaucoup trop.

C'est une des villes les plus touchées par le chômage. Et c'est d'autant plus grave que Marseille est une agglomération parmi les plus jeunes de France. Là où nous avons nos richesses et nos talents, nous ne pouvons laisser s'installer le désespoir ! Nous avons pour objectif 4 000 emplois d'avenir...

- ... Mais ça ne marche pas dans les Bouches-du-Rhône !

FH : Faute d'engagements et d'implications nécessaires. Cela doit changer. L'État fait déjà beaucoup : il verse 75 % du salaire pour des jeunes sans qualification. Comment comprendre les hésitations locales autrement que par la méconnaissance ou la frilosité devant un nouveau dispositif ? Je fais donc trois propositions : élargir les "emplois d'avenir" à tout le secteur privé sur Marseille.

Toutes les demandes des entreprises prêtes à offrir de la formation en engageant un jeune sans qualification seront étudiées. Ensuite, lancer un appel à la Ville, aux Départements, à la Région. Mettons-nous autour d'une table, cessons de nous renvoyer la balle, ne jouons pas les arbitres, soyons sur le terrain ! Nous devrions ensemble pouvoir aller jusqu'à 100 % de la rémunération lorsque des associations proposent de fournir emploi et formation à des jeunes dans les quartiers les plus atteints par le chômage. Enfin, créer des "emplois-francs". L'opération va être expérimentée à Marseille.

Quand une entreprise embauchera un jeune des quartiers inclus dans les zones sensibles, elle bénéficiera d'un soutien de l'État. Peu importe le lieu où elle est installée. Voilà. Mettre le paquet pour que ces familles ne doutent ni de la République, ni de l'État !

- Au niveau national, le chômage frappe prioritairement les jeunes et les seniors. Les contrats de génération étaient une de vos propositions phares durant la campagne. Pourquoi ça ne marche pas ?

FH : Mais ça marche ! Le texte a été adopté par les partenaires sociaux à la fin de l'année dernière. Il a été voté et il est mis en oeuvre depuis le mois de mars. Des négociations sont engagées dans toutes les entreprises de plus de 300 salariés et beaucoup de plus petites entreprises se sont manifestées pour une embauche de jeunes, accompagnés par le tutorat d'un senior.

Là aussi, je lance un appel aux entreprises : toutes celles qui connaissent les dates de départ à la retraite de leurs salariés peuvent préparer l'avenir avec l'embauche de jeunes. Tous sont concernés. Même les plus diplômés.

Moi aussi, bien sûr que je voudrais que cela aille plus vite. Je me suis engagé pour un "choc de simplification". Il doit se traduire par une disponibilité de l'administration et des formules beaucoup plus rapides pour l'emploi des jeunes.

- À propos de simplification, les PME considèrent que le CICE (le crédit d'impôt) ne concerne, de fait, que les grandes entreprises disposant de salariés en nombre suffisant pour remplir les formulaires. Elles réclament plus simplement une baisse des charges.

FH : C'est vrai que pour obtenir l'avance du CICE dès 2013, une démarche est nécessaire. La BPI a été chargée d'accorder rapidement ce crédit avec un coût réduit. Si des PME ont des difficultés pour y accéder, qu'elles s'adressent directement au préfet. Mais je constate que beaucoup de chefs d'entreprise ne connaissent pas le dispositif.

J'ai demandé à tous les ministres d'aller faire des réunions, partout en France, pour promouvoir nos outils : "crédit d'impôt", "contrats de génération", "emplois d'avenir".

- Le statut d'auto-entrepreneur permet à beaucoup de personnes de travailler. Jusqu'où allez-vous le réformer ?

FH : Nous faisons face à deux demandes contradictoires. Celle d'hommes et de femmes qui se sont lancés dans l'auto-entreprise pour sortir du chômage ou pour se reconvertir. Et celle d'artisans, soumis aux cotisations et à des règles strictes, qui dénoncent une concurrence déloyale.

Jean-Marc Ayrault a annoncé une limitation du statut dans le bâtiment parce que c'est là que se posent les plus gros problèmes. Je souhaite que le statut des auto-entrepreneurs soit préservé, parce que c'est une forme de liberté, mais en évitant certains abus. Ce n'est pas au moment où je parle de simplification que je vais rendre les procédures plus complexes...

- Vous réformez le quotient familial. Après le mariage homosexuel, décidément, la gauche s'attaque à la famille ?

FH : Vous ne pouvez pas y croire ! Je suis très attaché à la politique familiale. Elle a permis à

beaucoup de parents de bien éduquer leurs enfants. Et d'avoir des facilités pour les faire garder. Le Premier ministre a annoncé 275 000 places d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans et a relevé les prestations destinées aux familles monoparentales. En même temps, nous devons en finir avec le déficit de la branche famille : 2 milliards d'euros.

La sécurité sociale emprunte pour payer les prestations familiales ! Si mes prédécesseurs l'ont admis, moi pas. Deux options possibles se présentaient : dans un cas, on revenait sur l'universalité des allocations familiales. Dans l'autre, on réduisait l'avantage fiscal pour les revenus les plus aisés à travers une modification du quotient familial. J'ai préféré cette solution car elle est plus juste, plus simple et plus efficace. Elle ne concerne que 12 % des ménages, les plus aisés.

- L'autre jour à Leipzig, vous avez surpris, en faisant l'éloge de Gerhard Schröder et des réformes courageuses qu'il avait entreprises. Ces réformes consistaient à réduire les allocations chômage, à retarder l'âge de départ à la retraite progressivement jusqu'à 67 ans. Des mesures que vous envisagez ?

Non. Ce que j'ai voulu souligner, c'est la lucidité et le courage qui consistent à dire à son pays ce qu'il convient de faire et d'en prendre le risque. Je n'approuve pas toutes les réformes qui ont été faites en Allemagne mais je constate le résultat. À nous de faire les choix nécessaires avec justice.

- Quelles sont les réformes qui, en France, pourraient être équivalentes ?

FH : Je ne vais pas remettre en cause les droits des chômeurs. Ce n'est pas au moment où le chômage atteint un niveau record qu'il convient de mettre encore plus en difficulté les demandeurs d'emploi. En revanche, la formation professionnelle doit leur être prioritairement destinée. Et puis, nous devons de nouveau réformer nos retraites : 20 milliards d'euros de déficit en 2020. Je ne peux pas laisser le doute s'installer sur l'avenir de nos régimes par répartition.

- Vous allez toucher à l'âge de départ à la retraite ?

FH : J'ai dit qu'on n'y toucherait pas. En revanche, j'ai toujours affirmé qu'à partir du moment où nous vivons plus longtemps, de 10 ou 20 ans, nous devons cotiser plus longtemps. Chacun le comprend. Cela fera partie du débat.

Je veux aussi plus de justice. Notamment au sujet de la pénibilité et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Voilà, donc, les réformes à venir : retraite, formation professionnelle, simplification administrative. Nous avons déjà conduit celle sur le marché du travail, que l'on prétendait impossible à mener. Je suggère au prochain président du Medef d'avoir l'esprit du dialogue social. Les meilleures réformes sont celles qui sont négociées.

- Beaucoup d'institutions, européennes ou françaises, Cour des Comptes, Banque de France, vous réclament des économies. Comment allez-vous les réaliser en stabilisant le nombre d'emplois dans le secteur public et sans réformer l'organisation territoriale du pays qui est source de doublons ?

FH : Je suis toujours étonné de l'engouement pour les économies qui ne tient plus au moment où on les annonce. Prenez la famille...

- ... Vous décidez une hausse d'impôts plutôt qu'une économie !

FH : Enfin, que ce soit des dépenses en moins ou des avantages fiscaux qui disparaissent, on me dit "n'y touchez pas". Prenez la loi de programmation militaire : j'annonce un maintien des crédits. Et l'opposition me reproche de mettre en cause l'indépendance de la nation. Pourtant j'ai démontré, notamment avec l'intervention au Mali, que la France pouvait en toute occasion prendre librement ses décisions !

J'évoque la diminution des dotations aux collectivités locales ? Voilà les mêmes qui m'accusent de mettre en cause la décentralisation ! Si je devais tenir compte de tout ce qui m'est demandé en terme d'économies et de tout ce qui m'est "interdit", je n'avancerai pas. Alors, je réforme : une nouvelle loi de décentralisation va clarifier les compétences pour éviter les doublons.

Quant à la question des fonctionnaires, si maltraités par le précédent quinquennat avec une RGPP qui a désorganisé l'administration sans réaliser d'économies, j'ai fixé le principe : stabilité des effectifs, mais comme nous créons des emplois dans l'éducation, la police, la justice et la gendarmerie, partout ailleurs, on réduit. En 2014, les dépenses de l'État vont même diminuer.

Ce sera suffisant pour rééquilibrer les comptes ?

- Ce sera suffisant pour rééquilibrer les comptes :

FH : Un tel effort n'a jamais été fait jusqu'ici. Là encore, j'entends les donneurs de leçons qui nous demandent d'en faire davantage. Alors que les mêmes ont augmenté la dépense publique comme jamais ! 600 milliards de dettes en 5 ans !

- Avec Angela Merkel, vous avez annoncé des projets communs pour l'Europe. Comment êtes-vous passés de la "tension amicale" d'il y a deux mois à des projets communs ?

FH : C'est toujours le même processus. Chacun donne ses positions. L'Allemagne possède l'avantage de la compétitivité. Mais elle a aussi un problème. Elle ne pourra pas continuer à exporter 50 % de sa production dans une Europe en récession.

La France, elle, défend la croissance. Mais elle doit aussi mettre ses comptes en ordre. Donc, nous avons trouvé un accord sur trois points : un gouvernement économique pour la zone euro, l'union bancaire pour éviter les crises de la finance et un plan européen pour lutter contre le chômage des jeunes.

- À l'occasion des manifestations contre le mariage pour tous, on a vu apparaître une jeunesse mobilisée sur des valeurs d'origine religieuses. Le phénomène vous a surpris ?

FH : Non. Je n'ignore rien de ce qui est la réalité de la France. Je la connais bien, dans toute sa diversité. Il y a des traditions qui viennent de loin, des religions qui comptent et des conceptions de la vie qui continueront de compter dans notre pays. Je les respecte. Mais elles ne doivent pas empêcher la France d'avancer dans la voie de l'égalité et de la liberté.

- Le drame récent de La Défense a montré que des jeunes se convertissent à l'islam le plus radical à la recherche de valeurs. Que manque-t-il à notre société pour qu'ils en arrivent là ?

FH : D'abord, une société en crise où les références s'effacent et où des risques de radicalité apparaissent. Des individus isolés peuvent dériver jusqu'au passage à l'acte. Le cas de Merah est hélas éclairant. Il y a maintenant Alexandre. Ce n'est pas le seul.

Des dizaines de ressortissants français vont combattre en Syrie. Nous devons apporter une très grande attention à ce phénomène. Avec le ministre de l'Intérieur et la garde des Sceaux, nous avons mis au point des dispositifs rigoureux de surveillance et d'alerte. Par ailleurs, nous expulsions les prédicateurs extrémistes et violents.

- Pour mener à bien votre action, vous avez besoin d'une majorité. Le Front de gauche est dans l'opposition, les Verts et l'aile gauche du PS sont dubitatifs, le PS peut perdre la majorité absolue à l'occasion d'élections partielles. Vous disposerez toujours d'une majorité stable.

FH : Le Front de gauche n'a jamais été dans la majorité. Il n'a pas besoin de passer pour autant dans l'opposition. La majorité est large avec les Radicaux de gauche, dont je connais la loyauté, avec les écologistes, qui expriment parfois leur différence mais toujours dans la solidarité. Je dis à la majorité qu'elle a un devoir de réussite, une obligation de résultat. Je souhaite qu'elle travaille autour du Premier ministre qui en est le chef, dans le dialogue, le respect et le sens de l'intérêt général.

- Manuel Valls a affirmé son ambition devant une lectrice de "La Provence". Ça vous a gêné ?

FH : Non. Il faut toujours avoir de l'ambition pour son pays. Quant à Manuel Valls, il fait du bon travail et il sait que c'est toujours le président de la République qui décide.

- En ce qui vous concerne, Monsieur le Président, vous entendez bien ceux qui se souviennent du discours du Bourget, "Mon ennemi c'est la finance", et qui estiment que François Hollande n'agit pas comme il l'avait dit.

FH : La finance ? Nous l'avons régulée à travers la loi bancaire. La finance ? Nous avons créé une supervision bancaire au plan européen. La finance ? Nous avons introduit la taxe sur les transactions financières. La finance ? Celle qui est illégale, nous la poursuivons à travers la lutte contre les paradis fiscaux. Mais nous sommes dans une économie mondiale. Ceux qui ont entendu le discours du Bourget n'ont pas pensé que j'allais nationaliser l'ensemble des moyens de production et d'échange.

- Je vous ai entendu dire que la France a peur. Est-ce que vous ne négligez pas l'urgence. N'êtes-vous pas dans la situation du médecin qui prescrit un remède susceptible de guérir dans deux ou trois ans, mais qui annonce ne rien pouvoir pour le malade dans l'immédiat.

FH : Ça n'est pas vrai. Nous prenons effectivement des mesures fortes en faveur de la

compétitivité, de l'industrie, de la recherche. Elles auront des effets dans deux ou trois ans. Mais j'ai pris des engagements. Notamment l'inversion de la courbe du chômage...

- ... On voudrait bien vous croire, mais on n'y parvient pas !

FH : La politique ne repose pas sur des croyances. J'ai pris un engagement et j'utilise tous les leviers : "emplois d'avenir", "contrats de génération", accompagnement des entreprises. J'agis pour obtenir des résultats le plus vite possible.

Mais je comprends que ce "plus vite possible" apparaît lointain pour les chômeurs. Le rendez-vous, c'est à la fin de l'année. Alors, vous pourrez juger si j'y suis arrivé. Ce que je veux, c'est que notre pays retrouve confiance et espoir !

- Un an de présidence, votre plus grosse déception ?

FH : L'affaire Cahuzac.

- Votre plus grande responsabilité ?

FH : Faire intervenir les troupes françaises au Mali.

- Votre plus grande réussite ?

FH : Vous la verrez dans quatre ans.